

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 novembre 2013

CP 13/11-40

L'an deux mille treize, le 25 novembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

*Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) :
MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Lavabre,
Capayrou et Quéreilhac ;*

Absents excusés : MM. Astoul, Descazeaux et Marty

**CONTRACTUALISATION N° 4
ENTRE LA COMMUNE DE L'HONOR DE COS
ET LE DEPARTEMENT**

Par délibérations des 19 décembre 1988 et 15 juin 1989 modifiées par celle du 29 janvier 2001, l'Assemblée départementale a adopté le principe de la contractualisation des subventions du Conseil Général à l'adresse des communes.

Dans ce cadre, les investissements communaux concernés sont inclus dans un contrat d'une durée de trois ans, dont le principal effet repose dans les modalités de versement de la subvention globalisée départementale, dérogatoires du régime général.

Monsieur le Maire de L'HONOR DE COS sollicite la conclusion d'un contrat pour la réalisation d'un programme estimé à **789 385,47 € HT** et composé des opérations suivantes : travaux complémentaires au club house de Loubéjac (13 916,60 €), travaux complémentaires au club house de Léríbosc (120 727 €), réfection du mur du cimetière (11 840,05 €), travaux complémentaires à la salle des fêtes de Loubéjac (61 433 €), travaux complémentaires à la salle des fêtes de Léríbosc (59 996,42 €), réfection du terrain de tennis (10 925,40 €), aménagement de la place d'Aussac (12 507 €), acquisition d'un bâtiment insalubre à Loubéjac (95 000 €), réaménagement de la mairie existante (188 320 €), extension de la mairie (169 730 €), création d'un local commercial (44 990 €).

En application des règles de contractualisation, je vous propose d'attribuer à la commune de L'HONOR DE COS, une subvention globale de **174 051 €**, se répartissant comme suit :

– travaux complémentaires au club house de Loubéjac	8 349 €
– travaux complémentaires au club house de Léribosc.....	27 163 €
– réfection du mur du cimetière.....	2 131 €
– travaux complémentaires à la salle des fêtes de Loubéjac	11 057 €
– travaux complémentaires à la salle des fêtes de Léribosc	10 798 €
– réfection du terrain de tennis	6 100 €
– aménagement de la place d'Aussac.....	2 251 €
– acquisition d'un bâtiment insalubre à Loubéjac.....	17 100 €
– réaménagement de la mairie existante.....	42 468 €
– extension de la mairie.....	33 137 €
– création d'un local commercial.....	13 497 €
	174 051 €

Le taux moyen de subvention s'élève à **22,04 %**.

Le montant de la subvention globalisée sera versé en trois annuités.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contrat d'équipement n° 4 à conclure avec la commune de l'Honor de Cos pour la réalisation d'un programme estimé à 789 385,47 € € HT ;

- Accorde à la commune de l'Honor de Cos une subvention globalisée de 174 051 € telle que répartie en annexe, payable en 3 annuités (la première de 58 017 € dans un délai de 3 mois à compter de l'approbation du contrat par la Commission Permanente ; la seconde de 58 017 € un an après l'approbation du contrat par la Commission Permanente, après vérification et contrôle de la réalité des travaux et d'une dépense acquittée par la commune au moins égale au montant du 1^{er} tiers de subvention déjà perçu ; le solde de 58 017 € à l'expiration du contrat sur vérification des travaux réalisés) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ce contrat dont les modalités d'application résultent de la délibération susvisée de l'Assemblée ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits suivants :

Opérations	Article	Sous fonction	Montant
N° 1 à 36	204 142	74	101 842 €
N° 37	204 142	72	17 100 €
N° 38	204 142	93	13 497 €
N° 39 à 41	204 142	32	41 612 €
TOTAL			174 051 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE

Modalités de calcul de la subvention contractualisée :

CP 13/11-40ann

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
<u>GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX</u>			
1 – Réalisation d'un bardage isolant extérieur à la salle des fêtes de Loubéjac BCTR/ACO1104	10 441 €	18%	1 879 €
2 – Réfection de la toiture de la salle des fêtes de Loubéjac Tranche 1 BCTR/ACO1105	15 500 €	18%	2 790 €
3 – Réfection de la toiture de la salle des fêtes de Loubéjac Tranche 2 BCTR/ACO1106	15 500 €	18%	2 790 €
4 – Mise aux normes électriques et travaux d'isolation à la salle des fêtes de Loubéjac Tranche 1 BCTR/ACO1107	15 500 €	18%	2 790 €
5 – Mise aux normes électriques et travaux d'isolation à la salle des fêtes de Loubéjac Tranche 2 BCTR/ACO1108	4 492 €	18%	808 €
6 – Travaux de démolition et isolation à la salle des fêtes de Léribosc BCTR/ACO1109	5 402 €	18%	972 €
7 – Réfection de la couverture et de la zinguerie de la salle des fêtes de Léribosc Tranche 1 BCTR/ACO1110	15 500 €	18%	2 790 €
8 – Réfection de la couverture et de la zinguerie de la salle des fêtes de Léribosc Tranche 2 BCTR/ACO1111	12 377 €	18%	2 227 €
9 – Rénovation des menuiseries extérieures et intérieures à la salle des fêtes de Léribosc Tranche 1 BCTR/ACO1112	15 500 €	18%	2 790 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
10 – Rénovation des menuiseries extérieures et intérieures à la salle des fêtes de Léribosc Tranche 2 BCTR/ACO01113	11 217 €	18%	2 019 €
11 – Réfection du mur du cimetière BCTR/ACO01114	11 840 €	18%	2 131 €
12 – Réaménagement des locaux de la mairie pour y créer un local commercial Tranche 1 BCTR/ACO01115	15 500 €	18%	2 790 €
13 – Réaménagement des locaux de la mairie pour y créer un local commercial Tranche 2 BCTR/ACO01116	15 189 €	18%	2 734 €
14 – Réaménagement des locaux de la mairie pour y créer un local pour la poste Tranche 1 BCTR/ACO01117	15 500 €	18%	2 790 €
15 – Réaménagement des locaux de la mairie pour y créer un local pour la poste Tranche 2 BCTR/ACO01118	15 500 €	18%	2 790 €
<u>AMENAGEMENT ET EXTENSION DE MAIRIE</u>			
16 – Extension du bâtiment de la mairie pour la réalisation d'un abri Tranche 1 MAIA/ACO01119	15 500 €	30%	4 650 €
17 – Extension du bâtiment de la mairie pour la réalisation d'un abri Tranche 2 MAIA/ACO01120	15 500 €	30%	4 650 €
18 – Aménagement d'un SAS d'entrée à la mairie Tranche 1 MAIA/ACO01122	15 500 €	18%	2 790 €
19 – Aménagement d'un SAS d'entrée à la mairie Tranche 2 MAIA/ACO01123	15 500 €	18%	2 790 €
20 – Réaménagement du secrétariat de la mairie existante Tranche 1 MAIA/ACO01124	15 500 €	18%	2 790 €
21 – Réaménagement du secrétariat de la mairie existante Tranche 2 MAIA/ACO01125	15 500 €	18%	2 790,00 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
22 – Réaménagement du bureau du maire dans la mairie existante Tranche 1 MAIA/ACO01126	15 500 €	18%	2 790 €
23 – Réaménagement du bureau du maire dans la mairie existante Tranche 2 MAIA/ACO01127	15 500 €	18%	2 790 €
24 – Réaménagement du secrétariat général dans la mairie existante Tranche 1 MAIA/ACO01128	15 500 €	18%	2 790 €
25 – Réaménagement du secrétariat général dans la mairie existante Tranche 2 MAIA/ACO01129	14 080 €	18%	2 534 €
26 – Construction d'un bâtiment pour faire la liaison entre la mairie actuelle et le bâtiment annexe Tranche 1 MAIA/ACO01130	15 500 €	30%	4 650 €
27 – Construction d'un bâtiment pour faire la liaison entre la mairie actuelle et le bâtiment annexe Tranche 2 MAIA/ACO01131	15 500 €	30%	4 650 €
28 – Aménagement d'une salle pour les adjoints dans le bâtiment liaison Tranche 1 MAIA/ACO01132	15 500 €	18%	2 790 €
29 – Aménagement d'une salle pour les adjoints dans le bâtiment liaison Tranche 2 MAIA/ACO01133	15 500 €	18%	2 790 €
30 – Aménagement d'un local à archives dans le bâtiment annexe de la mairie Tranche 1 MAIA/ACO01136	15 500 €	18%	2 790 €
31 – Aménagement d'un local à archives dans le bâtiment annexe de la mairie Tranche 2 MAIA/ACO01137	5 062 €	18%	911 €
32 – Aménagement de sanitaires et d'un SAS d'entrée dans le bâtiment annexe de la mairie et le bâtiment liaison Tranche 1 MAIA/ACO01138	15 500 €	18%	2 790 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
33 – Aménagement de sanitaires et d'un SAS d'entrée dans le bâtiment annexe de la mairie et le bâtiment liaison Tranche 2 MAIA/ACO01139	13 705 €	18%	2 466 €
34 – Aménagement d'un auvent au bâtiment annexe de la mairie Tranche 1 MAIA/ACO01140	15 500 €	30%	4 650 €
35 – Aménagement d'un auvent au bâtiment annexe de la mairie Tranche 2 MAIA/ACO01141 <u>URBANISME ET CADRE DE VIE</u>	15 500 €	30%	4 650 €
36 – Aménagement de la place d'Aussac VIAM/ACO01142 <u>RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE</u>	12 507 €	18%	2 251 €
37 – Acquisition de la propriété Pinto Mota/Braudey au lieu-dit Loubéjac HAIN/ACO01143 <u>FONDS D'INTERVENTION ECONOMIQUE</u>	95 000 €	18%	17 100 €
38 – Création d'un local commercial FIEC/ECO01480 <u>EQUIPEMENTS SPORTIFS</u>	44 990 €	30%	13 497 €
39 – Extension et restructuration du club house de Loubéjac (tranche complémentaire) ESPC/SPO04507	13 916 €	60%	8 349 €
40 – Restructuration du club house de Léríbosc (tranche complémentaire) ESPC/SPO04508	120 727 €	22,50%	27 163 €
41 – Réfection du terrain de tennis ESPC/SPO04509	10 925 €	forfait	6 100 €
SUBVENTION GLOBALISEE			174 051 €

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	789 385,47 €
Dépense subventionnable H.T.	789 370,00 €
Subvention globalisée	174 051,00 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	22,04%

Le Président,